

45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070 Téléphone : + 216 71 740 131 / + 216 71 740 231

Fax: + 216 71 740 197

E-mail: contact@cabinetguellaty.com



Tour Narcisse App. 4/8 - Avenue du Japon - Montplaisir 1073 - Tunis

Tel: 71 951 212 - 71 951 058

Fax: 71 901 864 Email: cnba@tunet.tn

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
ICF – SA

EXERCICE CLOS A LA DATE DU 31 DECEMBRE 2015





45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070 Téléphone : + 216 71 740 131 / + 216 71 740 231

Fax: + 216 71 740 197

E-mail: contact@cabinetguellaty.com

Tour Narcisse App. 4/8 - Avenue du Japon - Montplaisir 1073 - Tunis Tel: 71 951 212 - 71 951 058

Fax: 71 901 864 Email: cnba@tunet.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR TUNIS.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor", comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 70 784 058 TND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 611 532 TND.

1) Responsabilité de la direction

Nous avons audité les états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2) Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des

méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3) Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière la société "Les Industries Chimiques du Fluor", ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir une conséquence sur notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée cihaut.

Fait à Tunis le 6 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad Guellaty

<u>CNBA</u>

Représentée par

Mourad GUELLATY

Islem RIDANE



45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070 Téléphone : + 216 71 740 131 / + 216 71 740 231

Fax: + 216 71 740 197

E-mail: contact@cabinetguellaty.com



Tour Narcisse App. 4/8 - Avenue du Japon - Montplaisir 1073 - Tunis

Tel: 71 951 212 - 71 951 058

Fax: 71 901 864 Email: cnba@tunet.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR TUNIS.

En application des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in-fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs à 2015 :

1.1. Crédit auprès de la Banque de Tunisie :

Dans le cadre du financement de la nouvelle unité d'acide sulfurique, la société a obtenu un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce au taux d'intérêt égal à TMM+1%. L'encours de ce crédit s'élève à 12 007 359 dinars dont 1 947 147 dinars correspondant à des échéances à moins d'un an et les charges d'intérêts correspondantes constatées en 2015 s'élèvent à 756 902 dinars.

Cet emprunt est couvert par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir.

1.2. Crédit auprès d'ATTIJARI BANK :

Dans le cadre de son plan d'investissement, la société a obtenu un crédit auprès d'ATTIJARI BANK pour un montant de 5 000 000 dinars. Ce crédit est remboursable sur cinq ans à un taux d'intérêt égal à TMM+0,85% contre un nantissement de titres. L'encours de ce crédit s'élève à 2 300 000 dinars dont 1 000 000 dinars correspondant à des échéances à moins d'un an et les charges d'intérêts relatives à cet emprunt constatées en 2015 s'élèvent à 167 053 dinars.

1.3. Crédit auprès de la BIAT :

Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a signé un contrat de crédit à moyen terme accordé par la BIAT pour un montant de 10 000 000 dinars remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce. L'encours de ce crédit s'élève à 8 830 556 dinars dont 2 077 778 dinars correspondant à des échéances à moins d'un an et les charges d'intérêts correspondantes constatées en 2015 s'élèvent à 369 771 dinars.

Cet emprunt est couvert par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir.

2. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

2.1. Rémunération du Président Directeur Général :

La rémunération du Président Directeur Général, hors charges sociales, telle que visée à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales et telle qu'elle ressort des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 se détaille comme suit :

	Président Directeur Général			
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015		
Salaires Bruts	160 044	-		
Solde de tout compte Brut	101 752	-		
Autres avantages	22 895	-		
Total	284 691	•		

Cette rémunération a été autorisée par le conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 25 Février 2016.

2.2. Montants servis aux administrateurs :

Les jetons de présence servie aux administrateurs au cours de l'exercice 2015 s'élève à 180 000 dinars.

En dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Tunis le 6 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad Guellaty

CNBA

Représentée par

Mourad GUELLATY

Islem RIDANE

SOMMAIRE

4			
1		hı	ากก
1.	Le	υı	ıaıı

	1.1 Les actifs	6
	1.2 Les capitaux propres et passifs	7
2.	L'état de résultat	8
3.	L'état de flux de trésorerie	9
4.	Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature	10
5.	Le schéma des soldes intermédiaires de gestion	11
6.	Les notes aux états financiers	12

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles Moins : amortissements		837 433	834 048
ivioins : amortissements	3	<834 022> 3 411	<833 380> 668
Immobilisations corporelles Moins : amortissements		85 256 988 <40 524 343>	80 042 574 <35 030 791>
INORTS . ATTOMESSEMENTS	4	44 732 645	45 011 783
Immobilisations Financières		21 626 010 < 649 933>	21 493 816 <652 787>
Moins : provisions	5	20 976 077	20 841 029
Total des actifs immobilisés		65 712 133	65 853 480
Autres actifs non courants	6	262 843	314 451
Total des actifs non courants		65 974 976	66 167 931
Actifs courants			
Stocks Moins: provisions		34 071 496 <565 275>	40 476 445 <450 612>
INIOITIS . PIOVISIONS	7	33 506 221	40 025 833
Clients et comptes rattachés Moins : provisions		11 704 025	5 307 065
INOTITO : provisions		11 704 025	5 307 065
Autres actifs courants Moins : provisions		3 951 342	5 480 888
INOTITO : provisions	8	3 951 342	5 480 888
Placements et autres actifs financiers	9	129 092	137 334
Liquidités et équivalents de liquidités	10	4 681 548	4 550 528
Total des actifs courants		53 972 228	55 501 648
Total des actifs		119 947 204	121 669 579

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>NOTES</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		21 000 000	21 000 000
Réserves		36 859 433	36 559 433
Autres capitaux propres		4 624 076	4 711 327
Résultats reportés		7 689 017	7 102 015
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		70 172 526	69 372 775
Résultat de l'exercice		611 532	3 617 003
Total des capitaux propres avant affectation	11	70 784 058	72 989 778
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts	12	18 112 990	16 265 598
Provisions	13	1 906 341	1 856 322
Total des passifs non courants		20 019 331	18 121 920
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	16 745 778	23 224 081
Autres passifs courants	15	2 703 930	3 424 385
Concours bancaire et autres passifs financiers	16	9 694 107	3 909 415
Total des passifs courants		29 143 815	30 557 881
Total des passifs		49 163 146	48 679 801
Total des capitaux propres et des passifs		119 947 204	121 669 579

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	<u>2 015</u>	<u>2014</u>
Revenus		93 830 818	71 954 094
Coût des ventes	Tableau de passage	<85 112 134>	<62 780 027>
Marge brute		8 718 684	9 174 067
Autres produits d'exploitation	17	2 551 404	2 336 124
Frais de distribution	Tableau de passage	< 5 214 770>	<3 293 942>
Frais d'administration	и	< 2 776 215>	<2 623 661>
Autres charges d'exploitation	и	< 3 305 949>	<2 931 021>
Résultat d'exploitation		< 26 846>	2 661 567
Charges financières nettes	18	2 111 509	1 421 038
Produits financiers nets			-
Produits des placements	19	2 821 524	2 594 317
Autres gains ordinaires	20	37 807	52 393
Résultats des activités ordinaires avant impôts		720 976	3 887 239
Impôt sur les bénéfices		<109 444>	<270 236>
Résultats des activités ordinaires après impôts		611 532	3 617 003
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		611 532	3 617 003
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat de l'exercice après modifications comptable	<u> </u>	611 532	3 617 003

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinar tunisien)

(Exprimé en dinar	<u>, </u>		
	NOTES	<u>2 015</u>	<u>2014</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Engaignemente reque des aliente		01 260 422	72 002 240
Encaissements reçus des clients		91 368 432 930 973	73 982 349 793 869
Encaissements reçus des débiteurs divers Sommes versées aux fournisseurs		<75 718 191>	
Sommes versées aux lournisseurs		<10 161 358>	<9 077 066>
Impôts sur les bénéfices		<102 559>	<100 275>
		102 000	100 270
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	21	6 317 297	3 310 093
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
5,			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations		<9 562 363>	<12 599 181>
corporelles et incorporelles Encaissements provenant de la cession d'immobilisations			
corporelles et incorporelles		371 615	548 503
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		<100 000>	_
Encaissements / cession d'immobilisations financières		-	_
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		<15 710>	<25 662>
Flux de trésorerie provenant du prêt ESSALAMA SICAF			
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		2 798 255	2 884 906
Charges financières		<97 743>	<113 970>
Elux de trécerarie provenent des estivités			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	22	<6 605 946>	<9 305 404>
a investigations			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		<2 730 326>	<4 009 858>
Encaissements provenant des subventions		1 349 242	
Remboursement d'emprunts		<5 397 132>	<3 059 177>
Encaissements provenant des emprunts		7 660 000	6 590 000
Encaissement suite à l'émission de nouvelles actions		-	3 000 000
Encaissement en plus auprès des actionnaires		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de			
financement	23	881 784	2 520 965
mancement			
Incidences des variations des taux de change sur les	24	<462 115>	594 787
liquidités et équivalents de liquidités	Z4	\402 113>	394 707
Variation de trésorerie		131 020	<2 879 559>
Trésorerie au début de l'exercice		4 550 528	7 430 087
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 681 548	4 550 528
1.555.5.15 & 14 615(415 & 61 57615160		1 001 010	. 300 020
Variation de trésorerie		131 020	<2 879 559>

Page | **10**

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par Destination	Montant	Ventilation					
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements & Provisions	Autres charges	Production déstockée	
Coût des ventes	85 112 134	65 980 518	7 314 326	5 491 740	890 646	5 434 904	
Frais de distribution	5 214 770		524 741		4 690 029		
Frais d'administration	2 776 215	95 625	2 107 819	86 672	486 099		
Autres charges	3 305 949	237 722	724 223	823 545	1 520 459		
Total	96 409 068	66 313 865	10 671 109	6 401 957	7 587 233	5 434 904	

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits		Charges		Soldes	2015	2014
Revenus et autres produits d'exploitation	93 830 818					
Production stockée	-	Déstockage de production	5 434 904			
Production immobilisée	37 605	T-4-1	5 404 004	Brown depart and	00 400 540	70 440 040
Total	93 868 423	lotai	5 434 904	Production	88 433 519	76 112 316
Production	88 433 519	Achats consommés	66 313 865	Marge sur coût matières	22 119 654	17 000 082
Marge commerciale	_	Autres charges externes	7 587 233			
Marge sur coût matières	22 119 654	, i				
Subventions d'exploitation	87 251					
Produits divers ordinaires	804 068					
Total	23 010 973	Total	7 587 233	Valeur ajoutée brute	15 423 740	12 005 848
Valeur ajoutée brute	15 423 740	Impôts et taxes	-			
		Charges de personnel	10 671 108			
Total	15 423 740	Total	10 671 108	Excèdent brut d'exploitation	4 752 632	2 802 896
Excèdent brut d'exploitation	4 752 632	Insuffisance brute d'exploitation	_			
Autres produits ordinaires	128 528	Autres charges ordinaires	-			
Produits financiers		Charges financières	4 142 689			
Transfert et reprise sur charges	1 622 480	Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	6 401 957			
		Impôt sur le résultat ordinaire	109 444			
Total	11 265 622	Total	10 654 090	Résultat des activités ordinaires	611 532	3 617 003
Résultat positif des activités ordinaires	611 532	Résultat négatif des activités ordinaires				
Gains extraordinaires	011332	Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications						
comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-			
,		Impôt sur élément extraordinaire et				
		modifications comptables				
Total	611 532	Total	-	Résultat net après modifications comptables	611 532	3 617 003

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinar tunisien)

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation, jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite non seulement à l'export mais aussi dans le marché local, après la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS DE L'EXERCICE.

La société a opté pour la présentation de ses états financiers selon le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués selon le dernier coût moyen pondéré mensuel.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

En 2011, l'usine était en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

- * Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture :
- * Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;
- * Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque.

Ces frais sont inscrits directement en charges.

Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le cout d'acquisition desdites participations.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins valus par rapport au cout font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net...

2.5. Evènements postérieurs à la clôture.

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de la société tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt un caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication.

2.6. Contentieux fiscal

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cours d'appel. Cependant, durant l'exercice 2014, la cours d'appel a prononcé à l'encontre de la société un jugement définitif fixant le montant de la taxation d'office à 519 000 TND. Toutefois, la société n'a pas encore reçu le jugement définitif.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Logiciels Brevets licences procédés	429 643 407 790	426 258 407 790
Sous Total	837 433	834 048
Moins amortissements	<834 022>	<833 380>
	3 411	668

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Terrains	1 552 435	1 552 435
Constructions	15 019 971	8 989 861
Installations techniques, matériel et outillage industriel	65 174 090	29 282 173
Matériel de transport	337 246	337 246
Autres immobilisations corporelles	2 895 292	2 832 304
Immobilisations en cours	277 954	37 048 555
Sous Total	85 256 988	80 042 574
Moins amortissements	<40 524 343>	<35 030 791>
	44 732 645	45 011 783

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Valeurs Brutes				Amortissements				
	Valeur au 31/12/2014	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur au 31/12/2015	Cumul au 31/12/2014	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice	Cumul au 31/12/2015	31/12/2015
Logiciels Brevets licences procédés Immobilisations en cours	426 258 407 790 0	3 385 0 0	0 0 0	429 643 407 790 0	425 868 407 512 -	0 0 0	549 93 0	426 417 407 605 0	3 226 185
Total des immobilisations incorporelles	834 048	3 385	0	837 433	833 380	0	642	834 022	3 411
Terrains Constructions Installations techniques,	1 552 435 8 989 861 29 282 173	0 6 030 110 35 915 057	0 0 23 140	1 552 435 15 019 971 65 174 090	6 550 636 25 788 964	0 0 23 140	0 539 387 4 743 930	0 7 090 023 30 509 754	1 552 435 7 929 948 34 664 336
matériel et outillage industriel Matériel de transport Autres immobilisations corporelles	337 246 2 832 304	0 74 573	0 11 585	337 246 2 895 292	311 664 2 379 527	0 11 585	17 328 227 632	328 992 2 595 574	8 254 299 718
Immobilisations en cours Total des immobilisations	37 048 555 80 042 574	11 448 542 53 468 282	48 219 143 48 253 868	277 954 85 256 988	35 030 791	0 34 725	0 5 528 277	0 40 524 343	277 954 44 732 645
Total des immobilisations corporelles & incorporelles	80 876 622	53 471 667	48 253 868	86 094 421	35 864 171	34 725	5 528 919	41 358 365	44 736 056

5. <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES.</u>

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Prêts au personnel Participations* Dépôts et cautionnements	79 344 21 183 821 362 845	96 625 21 083 819 313 372
Sous Total	21 626 010	21 493 816
Moins provisions	<649 933>	<652 787>
	20 976 076	20 841 029

Les provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
- ACMG - SOTAC - POULINA GROUP - Société de Ciment de Bizerte - STB - ENNAKL Automobiles	150 000 500 757 110 101 388 575	150 000 500 - 65 875 434 901 1 511
	649 933	652 787

Le poste titres de participations est détaillé dans le tableau suivant :

Titres	Valeurs	Acquisition	Cession2015	Valeurs historiques	Taux de	Nombre	Coût d'acquisition	Cours Décembre		Provisions	
Titles	historiques 2014	2015	Cession2013	2015	participation	d'actions	moyen	2015	31/12/2015	31/12/2014	Variation
ATTIJARI BANK	12 409 429	-	-	12 409 429	3,97%	1 579 303	7,858	23,400	-	-	
MARHABA BELVEDERE	4 518 200	-	-	4 518 200	11,30%	45 182	100,000	100,000	-	-	-
STE ALKIMIA	1 674 419	-	-	1 674 419	2,67%	51 940	32,238	46,436	-	-	-
STB	735 733	-	-	735 733	0,25%	63 200	11,641	5,493	388 575	434 901	<46 326>
ESSALAMA SICAF	697 000	-	-	697 000	8,71%	69 700	10,000	10,000	-	-	-
A.C.M.G	150 000	-	-	150 000	6,00%	15 000	10,000	10,000	150 000	150 000	-
FOIRE DE GABES	10 000	-	-	10 000	0,91%	200	50,000	50,000	-	-	-
BANQUE DE SOLIDARITE	10 000	-	-	10 000	0,03%	1 000	10,000	10,000	-	-	-
SOTAC	500	-	-	500	0,02%	5	100,000	100,000	500	500	-
STE DE STOCKAGE PETRELIERS *	500 000		-	500 000	27,78%	5 000	100,000	100,000	-	-	-
POULINA HOLDING	8 860	-	-	8 860	0,00%	1 607	5,513	5,042	757	-	757
SOTRAPIL	196 010	1,67	-	196 012	0,61%	23 626	8,296	8,992	-	-	-
FCP MAXULA CROISSANCE	2 608	-	-	2 608	0,26%	26	100,312	100,312	-	-	
CIMENTS DE BIZERTE	149 478	-	-	149 478	0,03%	13 000	11,498	3,029	110 101	65 875	44 226
ENNAKL	21 582	-	-	21 582	0,01%	2 017	10,700	11,740	-	1 511	<1 511>
STE D'ECRYPTAGE ETAMARRAGE NAVIRES	-	100 000	-	100 000	20,00%	10 000	10,000	10,000	-	-	-
TOTAL	21 083 819	100 002	-	21 183 821					649 933	652 787	<2 854>

6. <u>AUTRES ACTIFS NON COURANTS.</u>

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Charges à répartir unité H2SO4	262 843	314 451
	262 843	314 451

7. STOCKS.

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Matières premières	10 086 495	11 189 441
Matières consommables	3 036 695	2 696 086
Emballages commerciaux	706 462	981 927
Produits finis	18 819 024	25 586 523
Produits en cours	22 763	22 469
Produits intermédiaires H2SO4 et Oléum	1 400 058	-
	34 071 496	40 476 445
Moins provisions pour dépréciation *	<565 275>	<450 612>
	33 506 221	40 025 832

* Les provisions se détaillent comme suit :

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Provision pour dépréciation de produit fini AIF3 Provision pour dépréciation de matière première Provision pour dépréciation des pièces de rechange	22 770 238 776 303 729	145 175 1 161 304 277
	565 275	450 612

8. <u>AUTRES ACTIFS COURANTS.</u>

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Déhitaura diyara	0.444	E0 064
Débiteurs divers	8 441	50 864
Compte d'attente actif	541	152
Etat	3 745 094	5 297 055
Fournisseurs, avances sur commandes	87 222	83 518
Charges comptabilisées d'avance	5 471	24 899
Personnel, avances et acomptes	29 590	19 250
Produits à recevoir	69 835	-
Emballages à rendre	5 149	5 149
Sous Total	3 951 342	5 480 888
Moins : provisions	-	-
	3 951 342	5 480 888

9. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Prêt au personnel	129 092	137 334
	129 092	137 334

10. <u>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.</u>

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Certificats de dépôts Banques (DT) Banques (devises) Caisses	1 500 000 1 541 241 1 634 949 5 358	2 000 000 1 036 228 1 508 866 5 434
	4 681 548	4 550 528

11. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 31/12/2015 s'élèvent à 70 784 058 dinars contre 72 989 778 dinars au 31/12/2014 soit une baisse de 2 205 720 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2015 se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves Légales	Réserves facultatives	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total des capitaux propres avant affectation
Situation au 31 Décembre 2014	21 000 000	1 800 000	34 759 433	4 711 327	7 102 015	3 617 003	-	72 989 778
Modifications comptables 2014	-	-		-	-	-	-	-
Soldes après modifications comptables	21 000 000	1 800 000	34 759 433	4 711 327	7 102 015	3 617 003	-	72 989 778
Augmentation de capital souscrite appelée versée en 2015	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capitale souscrite non appelée	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnaires capital non appelé	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes & autres distributions	-	-		-	-	<2 730 000>	-	<2 730 000>
Affectation en réserves Légales	-	300 000		-	-	<300 000>	-	-
Affectation en réserves facultatives Affectation en résultats reportés			-		587 002	<587 002>		-
Obtention de subventions d'investissement	-	-		-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-		<87 251>	-	-	<u>-</u>	- <87 251>
Résultat de l'exercice 2015	-	-		-	-	611 532	-	611 532
Modifications comptables 2015	-	-		-	-	-	-	-
Situation au 31 Décembre 2015	21 000 000	2 100 000	34 759 433	4 624 076	7 689 017	611 532	-	70 784 058

12. EMPRUNTS.

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Empreint ATTIJARI BANK Empreint BANQUE DE TUNISIE Empreint BIAT	1 300 000 10 060 212 6 752 778	2 300 000 10 990 598 2 975 000
	18 112 990	16 265 598

13. PROVISIONS.

Les provisions s'analysent comme suit :

		<u>2015</u>	<u>2014</u>
Provisions litiges pollution Provisions pour contentieux fiscal Provision pour indemnité de départ à la retraite	(a) (b) (c)	452 316 519 237 934 788	332 762 519 237 1 004 324
		1 906 341	1 856 322

- (a) Ces provisions sont constituées dans le but de couvrir les risques de dédommagement des citoyens de la zone industrielle ayant subi un préjudice à cause de la pollution.
- (b) Cette provision se rapporte à un litige opposant la société à l'administration fiscale suite à une vérification fiscale approfondie effectuée par les services de contrôle au cours de l'exercice 2000.
- (c) A partir de 2009, la société a opté pour la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour les indemnités à supporter dans les dix années à venir. Jusqu'au 31/12/2012, la société a constaté une dotation annuelle forfaitaire de 100 000 dinars au titre de cette provision. En 2012, la société a mis en place un procédé de détermination de cette provision.

14. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Fournisseurs d'exploitation locaux Fournisseurs d'exploitation étrangers Fournisseurs d'immobilisations locaux	807 152 11 000 158 539 756	1 886 510 12 581 832 332 341
Fournisseurs d'immobilisations étrangers Fournisseurs factures non parvenues	4 080 416	1 043 522 6 624 969
Fournisseurs, retenues de garantie	318 297 16 745 778	754 906 23 224 080

15. <u>AUTRES PASSIFS COURANTS.</u>

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Personnel et comptes rattachés Etat et collectivités publiques Produits constatés d'avance Actionnaires dividendes à payer CNSS et organismes sociaux Créditeurs divers	875 142 483 955 149 597 3 007 824 297 367 931	1 586 884
	2 703 930	3 424 385

16. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Echéance à moins d'un an sur emprunt ATTIJARI BANK Intérêts courus non échus sur emprunt ATTIJARI BANK Echéance à moins d'un an sur emprunt BANQUE DE TUNISIE Echéance à moins d'un an sur emprunt BIAT Crédit de préfinancement export	1 000 000 34 912 1 947 147 2 077 778 4 634 270	1 000 000 43 368 1 782 267 525 000 558 780
	9 694 107	3 909 415

17. <u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.</u>

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	<u>2015</u>	2014
Revenus loyers	521 543	496 708
Production immobilisée	37 605	20 463
Transfert de charges sur immobilisations	71 904	524 259
Remboursements divers	92 067	113 304
Cessions diverses	2935	600
Autres produits sur chargement et déchargement	175 185	129 444
Jeton de présence	1 500	4 625
Reprise de provision pour affaire pollution	146 496	233 074
Reprise de provisions sur :		
- Produit fini AIF3	195 983	87 849
- Stock matière première		183 227
- Stock pièces de rechange	547	6 462
Reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite	249 679	
Reprise de provision pour risque congés payés, prime encouragement et		
augmentation gouvernementale	885 000	94 926
Quote-part des subventions inscrites au résultat de l'exercice	87 251	54 150
Produits liés à une modification comptable	83 709	
	2 551 404	2 336 124

18. CHARGES FINANCIERES NETTES.

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Charges d'intérêts Perte de change Gain de change Provisions pour dépréciation des immobilisations financières Reprise sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières Produits/Charges financières liées à une modification comptable	1 308 999 2 788 677 <1 949 793> 44 983 <47 836> <33 521>	993 985 2 882 251 <2 495 139> 47 042 <9 821> 2 720
	2 111 509	1 421 038

19. PRODUITS DES PLACEMENTS.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2 821 524	2 594 317
Dividendes Produits sur prêts accordés au personnel	2 727 796	2 510 474
Placements	90 72	
Désignation	2015	2014

20. <u>AUTRES GAINS ORDINAIRES.</u>

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Plus-value sur cession de valeurs mobilières Intérêts créditeurs des comptes courants Autres	300 15 185 22 322	34 18 217 34 142
	37 807	52 393

21. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 31/12/15 à 6 317 297 DT résulte de :

1) Encaissements :	92 299 405
 - encaissements auprès des clients - encaissement reçu des débiteurs divers (location immeubles) - encaissement reçu des débiteurs divers (autres) 	91 368 432 528 626 402 347
2) Décaissements :	<85 982 108>
- décaissements d'exploitation	<85 982 108>

22. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élèvent à (6 605 946) DT au 31/12/2015. Ce montant correspond au solde des encaissements et décaissements se rapportant aux activités d'investissements au cours de l'exercice et se détaille comme suit :

1) Encaissements	3 344 060
- remboursement des prêts accordés au personnel - produits des placements - produits des participations dividendes reçus	174 190 91 308 2 690 262
- encaissements provenant de la session d'immobilisations et des avances sur commandes	371 615
 revenus des comptes courants produits des jetons de présence reçus encaissement provenant de la cession d'immobilisations 	15 185 1 500
2) Décaissements	<9 950 006>
 acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles prêts accordés au personnel acquisition immobilisation financière frais de banque 	<9 562 363> <189 900> <100 000> <97 743>

23. FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à 881 784 DT au 31/12/2015 et ce détaillent comme suit :

1) Encaissements	9 009 242
- encaissement emprunt BIAT - encaissement emprunt BANQUE DE TUNISIE -échéance à moins un an empreint banque de TUNISIE -échéance à moins un an empreint BIAT -encaissement provenant des subventions	5 855 556 1 016 761 143 239 644 444 1 349 242
2) Décaissements	<8 127 458>
 dividendes payés intérêts sur emprunt BANQUE DE TUNISIE intérêts sur emprunt ATTIJARI BANK intérêts sur emprunt BIAT intérêts couru sur financement reclassement échéance à moins d'un an sur emprunt BANQUE DE TUNISIE reclassement échéance à moins d'un an sur emprunt ATTIJARI BANK reclassement échéance à moins d'un an sur emprunt BIAT 	<2 730 326>

24. <u>INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES</u>

La fluctuation des cours des devises au cours de l'exercice 2015 a engendré des gains de change sur les comptes bancaires de (462 115) DT.

25. LES PARTIES LIEES:

Les parties liées se présentent à la date du 31 décembre 2015 comme suit :

LIBELLE	NBRE ACTIONS	POURCENTAGE
ARMICO	560 000	26,667%
STE MARHABA INTERNATIONAL	389 355	18,526%
STE MARHABA BEACH	361 528	17,215%
SOHOTO HOTEL SALEM	101 360	4,827%
TOUR KHALAF	94 356	4,494%
COMPTOIRE NATIONALE DU PLASTIQUE	58 845	2,803%
MARHABA	23 355	1,111%
DRISS HICHEM	20 584	0,980%
MARHABA PALACE	7 483	0,356%
ESSALAMA SICAF	5 508	0,262%
DRISS M'HAMMED	348	0,016%
DRISS M'HAMMED BEN HICHEM	70	0,003%
LAKHDAR TLILI	35	0,002%
TIJANI BEN HMIDA CHELLI	35	0,002%

Par ailleurs, hormis les jetons de présence accordés et les dividendes distribués, la société a réalisé au courant de l'exercice 2015, avec les parties liées, les opérations suivantes :

- Perception de dividendes distribués par la société ESSALAMA SICAV pour un montant de 48 790 dinars
- des dividendes à recevoir décidés par la société MARHABA pour un montant de 69 835 dinars

26. ENGAGEMENTS.

Engagements de financement reçus

Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a conclu deux engagements à moyen terme détaillés comme suit :

- Un crédit accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars et dont le contrat a été signé le 28 décembre 2011. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce et un taux d'intérêt égal à TMM+1%. Le montant de l'empreint est totalement débloqué au 31/12/2015;
- Un crédit de 10 000 000 dinars accordé par la BIAT, remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce. Le montant de l'empreint est totalement débloqué au 31/12/2015

Ces deux engagements sont couverts par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et le nantissement du matériel à acquérir.

27. STATUT FISCAL.

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. La société a bénéficié de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013.

Les bénéfices provenant de l'export réalisés à partir du 1^{er} Janvier 2014 sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%.

Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%.